



PROGRAMME

14h00 – 14h15	Accueil des participants
14h15 – 14h45	Mot de bienvenue et introduction - Représentant de la Chambre de Commerce - ALEDC : Me Katrien VERANNEMAN, Présidente de l'ALEDC, Avocat à la Cour
14h45 – 15h15	Keynote speech par M. Pierre BARTHELME , Président de l'Autorité de la concurrence luxembourgeoise
15h15 – 16h00	« Quid du contrôle des concentrations au Luxembourg ? Etat des lieux » - Introduction : Me Céline MARCHAND, Avocat à la Cour - Oratrice : Mme Charline DI PELINO, Conseillère juridique – responsable du service Concurrence de l'Autorité de la concurrence luxembourgeoise
16h00 – 16h15	PAUSE
16h15 – 17h00	Table ronde : « Développement durable et droit de la concurrence : projecteur sur l'analyse des accords de durabilité entre entreprises par les autorités UE et nationales » Participants : Me Mauricette SCHAUFELI, Advocaat (Amsterdam) M. Mattia MELLONI, Conseiller effectif, membre permanent du Collège de l'Autorité de la concurrence luxembourgeoise M. Yves VAN GERVEN, Directeur des affaires juridiques, Autorité belge de la Concurrence Modération : Me Katrien VERANNEMAN , Avocat à la Cour
17h00 – 17h45	« Pouvoirs d'enquête en droit de la concurrence et droits fondamentaux : apports de la jurisprudence récente de l'Union européenne » - Introduction : Me Gabriel BLESER, Avocat à la Cour - Orateur : M. Gwenaël MUGUET-POULLENNEC, Référendaire auprès de Mme le juge Spangsberg Grønfeldt, Tribunal de l'Union européenne
17h45 – 18h00	Conclusions : Me Vincent WELLENS , Avocat à la Cour
18h00	Cocktail de networking